

Édito du Président

Le monde agricole rencontre hélas, des difficultés à répétition depuis plusieurs années. La situation de l'agriculture et des agriculteurs français ne cesse de se dégrader. Après les éleveurs et les producteurs laitiers déjà durement touchés, voilà cette année que les céréaliers subissent aussi de graves préjudices.

Les récoltes céréalières de 2016 ont été désastreuses en France et la Haute-Normandie n'a pas été épargnée. Les rendements constatés sont les plus bas depuis une trentaine d'années. Les pluies incessantes, l'absence de lumière en mai et juin et le manque de chaleur ont particulièrement frappés notre région.

La baisse de production est d'environ 30% par rapport à l'année dernière. Les crises en cascade que traverse notre secteur d'activités génèrent d'importants traumatismes dans l'ensemble de la profession. Les pouvoirs publics, dans leur rôle, mettent en place des mesures économiques pour venir en aide au secteur agricole (3 en un an) et la MSA, dans son domaine, les déploie avec efficacité en

s'attachant à communiquer auprès de la population pour ne laisser personne dans l'ignorance.

L'ensemble de ces mesures est consultable sur www.msa-haute-normandie.fr. Outre l'aspect économique, la MSA se mobilise, au côté de ses partenaires, pour soutenir ses ressortissants socialement et psychologiquement.

La population agricole s'épuise moralement et la MSA en est un des premiers témoins. L'accompagnement, le soutien, la prise en charge des agriculteurs en difficulté fait partie des missions qui lui sont confiées et elle s'attache, aujourd'hui plus que jamais, à répondre à l'urgence des situations rencontrées. La MSA a vocation à s'assurer que les personnes bénéficient bien de l'ensemble de leurs droits sociaux, à prévenir l'isolement et la détresse psychologique et à aider à la sortie de crise. Pour y parvenir, elle propose différentes actions collectives comme « l'avenir en soi » ou « partir pour rebondir ».

Les travailleurs sociaux de la MSA assurent aussi un accompagnement individuel indispensable dans ces périodes difficiles. Un dispositif de veille sociale,

mis en place il y a plusieurs années au sein de la caisse de MSA Haute-Normandie, permet d'alerter le service social sur les situations de détresse. Au niveau national aussi, Agri'écoute (09 69 39 29 19) créé en 2014, permet aux exploitants et aux salariés agricoles en souffrance de s'exprimer anonymement avec des bénévoles formés aux situations de crise.

En notre qualité d'élu MSA nous avons la mission d'alerter si nous rencontrons sur le terrain des collègues en difficulté qui s'isolent ou qui sont dans une attitude de repli.

Il est important de ne pas rester seul ! Les personnes en souffrance ne doivent pas hésiter à contacter directement la MSA ou l'élu MSA de leur circonscription, lequel a vocation à faire le relais.

La force de la MSA c'est notre réseau d'élus de proximité sur l'ensemble du territoire.

Je sais pouvoir compter sur vous !

Grégoire PETIT,
Président MSA Haute-Normandie



Agri'écoute

Agri'écoute permet de dialoguer anonymement et à tout moment avec des bénévoles formés aux situations d'urgence. La MSA propose également un accompagnement personnalisé.



09 69 39 29 19
(prix d'un appel local)

Actualités

❖ Le plan d'Action Sanitaire et Sociale 2016-2020

Travaillé et proposé par les élus du Comité Plénier d'Action Sanitaire et Sociale, le Plan d'Action Sanitaire et Sociale pour la période 2016-2020 a été adopté par le Conseil d'Administration du 16 juin 2016.

En proposant ce Plan, les élus de la Mutualité Sociale Agricole Haute-Normandie confirment leur volonté de promouvoir un service de proximité destiné à répondre aux besoins sociaux de ses adhérents.

Ils réaffirment leur engagement en faveur des solidarités au bénéfice des salariés et non salariés agricoles et des territoires ruraux.

Attaché aux valeurs fondatrices de la MSA, ce plan est construit sur la base d'un diagnostic qui permet d'identifier les enjeux et de dégager les priorités de notre politique d'Action Sanitaire et Sociale.

Il se décline à travers quatre axes stratégiques :

- Axe 1 : Soutenir les familles du régime agricole dans leurs parcours de vie et participer à l'équilibre entre les territoires.
- Axe 2 : Agir en faveur des actifs du régime agricole confrontés à des difficultés socio-économiques ou/et de santé.
- Axe 3 : Accompagner les retraités du régime agricole dans leur avancée en âge et sur leurs territoires de vie.
- Axe 4 : Positionner l'Action Sanitaire et Sociale de la MSA Haute-Normandie en tant qu'actrice de son environnement.

Ce plan ambitieux intègre toute la richesse des moyens d'intervention de l'Action Sanitaire et Sociale :

La mobilisation des aides financières au bénéfice des adhérents et des partenaires locaux.

La diversité des interventions individuelles et collectives que les travailleurs sociaux conduisent auprès des salariés et non salariés agricoles.

La participation aux politiques publiques conduites sur les territoires ruraux, la capacité à accompagner des projets et l'expertise en matière de développement social local.

❖ Un projet pilote d'assistance déployé par Présence Verte Haute-Normandie

Monsieur Jacky Roger, président de Présence Verte Haute-Normandie a signé le lundi 3 octobre 2016 à la médiathèque d'Evreux une convention avec le CCAS d'Evreux, pour le déploiement d'un nouveau matériel auprès de 20 personnes fragilisées de la ville d'Evreux.

Ce programme d'expérimentation dénommé "Prendre Soins Connecté" vise à déployer une solution unique d'assistance permettant d'une part, à l'abonné d'alerter en cas de besoin et d'autre part, aux familles et aux aidants professionnels de coordonner le déploiement de services de prévention. L'expérimentation a débuté le mardi 4 octobre 2016, durant la Semaine Bleue et pour une période de 6 mois. En conduisant ce projet au sein de résidences pour personnes âgées, la ville d'Evreux devient le second site pilote d'expérimentation en France.

❖ « PRADO » : les Programmes d'Accompagnement de Retour à Domicile suite à une hospitalisation

Dans le cadre du parcours de soins des assurés, l'Assurance Maladie propose des offres et services pour accompagner le retour à domicile des patients suite à une hospitalisation.

Dans ce cadre, elle a mis en place un dispositif « d'accompagnement de retour à domicile PRADO » dans les thématiques suivantes : maternité, insuffisance cardiaque, chirurgie orthopédique, broncho-pneumopathie et prochainement : autres chirurgies, personnes âgées et AVC...

Ce programme est mis en œuvre dans des établissements volontaires, par des conseillers d'assurance maladie pour l'ensemble des régimes de sécurité sociale. Ces derniers, après accord de l'équipe médicale et du patient, organisent les premiers rendez-vous médicaux et paramédicaux à la sortie d'hospitalisation pour faciliter et sécuriser le retour à domicile.

Un « carnet de suivi » est proposé aux patients. C'est un outil de liaison avec les professionnels de santé.

Depuis 2013, la MSA Haute-Normandie participe au programme PRADO Maternité. A partir de septembre 2016, elle adhère également aux dispositifs Insuffisance cardiaque et Chirurgie orthopédique.

Désormais, les ressortissants agricoles de Haute-Normandie peuvent bénéficier de ces programmes pour « rentrer à la maison dans les meilleures conditions ».

Santé

❖ Vaccination contre la grippe campagne 2016-2017

La campagne antigrippale se déroulera cette année du 06 octobre 2016 au 31 janvier 2017.

Elle s'adresse aux personnes :

- âgées de 65 ans et plus
- atteintes de l'une des affections de longue durée dont la liste a été fixée par arrêté y compris les enfants à partir de 6 mois
- atteintes d'affections respiratoires chroniques

- souffrant d'obésité
- aux femmes enceintes.

28 090 formulaires de prise en charge à 100% ont été adressés le 30 septembre 2016 par la MSA Haute-Normandie.

Au niveau national, le taux de couverture vaccinale de la campagne 2015-2016 est de 53,4 %. On observe ainsi une baisse de 1,1 point par rapport à la campagne précédente.

Il est recommandé d'effectuer le vaccin le plus rapidement possible avant l'arrivée du virus qui sévit habituellement d'octobre à mars. D'autre part, se faire vacciner le

plus précocement possible permet d'éviter d'être confronté à une rupture de stock du vaccin.

Au-delà de la fièvre, de la fatigue intense et des courbatures bien connues, aujourd'hui encore, la grippe est une maladie, qui peut entraîner des complications graves pour les personnes à risque.

C'est pourquoi, comme chaque année il est indispensable de s'en protéger et de se faire vacciner.

■ Sur le terrain

✦ Fête du cheval à Canappeville (27) le 10 juillet dernier.

Le secteur hippique est très accidentogène. Qu'il s'agisse du milieu des courses, de l'équitation sportive ou, plus en amont, de l'élevage et de l'entraînement des chevaux, les risques sont présents à différents niveaux.

C'est pourquoi, la MSA Haute-Normandie s'est appuyée sur cette manifestation pour sensibiliser les professionnels de la filière hippique ainsi que les cavaliers sur la nécessité de bien connaître l'animal pour mieux anticiper ses réactions et mieux appréhender les chutes de cheval en acquérant les bons réflexes. Aussi, la MSA Haute-Normandie a communiqué sur les risques rencontrés suivant les activités exercées des participants.



Le stand de la MSA était animé par un conseiller et une assistante du service Santé Sécurité au Travail :

- exposition d'équipements de protection individuelle (casques, gilets, pantalon et étriers)
- présentation et remise de fiches concernant les locaux, les déplacements, la préparation et les soins du cheval, l'entretien et l'alimentation, les zoonoses ainsi qu'un livret sur la préparation physique du cavalier

Par ailleurs, deux animations étaient présentées par la MSA :

- simulateur de chute de cheval par Bertrand Triguer accompagné d'un autre cascadeur. La mauvaise chute engendre des blessures aux coudes, poignets, cervicales, dos ainsi que des risques d'écrasements. Apprendre à chuter peut diminuer la gravité des blessures.

Bertrand Triguer, concepteur du simulateur de chute de cheval et formateur, a partagé son expérience de cascadeur.

- manipulation de cheval par Pierre Blin (comportementaliste)

Pierre Blin recherche l'attention du cheval pour la mise en confiance et favorise ainsi l'approche.

La désensibilisation visuelle, tactile et sonore du cheval a été abordée.

Il y a eu 3 démonstrations pour chaque animation sur la journée : 11h00, 14h00 et 16h00.

Plus de 3 500 personnes ont participé à la journée. Mme Daverton, présidente du CPSS et des élus de la MSA Haute-Normandie, ont regardé avec attention les démonstrations et le stand MSA.

✦ Formation manipulation bovins en toute sécurité

La MSA Haute-Normandie et la Chambre d'agriculture de Seine-Maritime proposent aux exploitants agricoles une session de formation de 2 jours, sur la manipulation des bovins en sécurité.

Au vu de la fréquence et de la gravité des accidents liés à la manipulation des bovins, la MSA souhaite que les exploitants puissent manipuler les bovins en sécurité et concevoir une installation de contention qui simplifie et sécurise leur travail.

Les 29 novembre et 6 décembre prochain, le service de santé et sécurité au travail de la MSA et la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime organisent une session de 2 jours au GAEC Defromerie à La-Ferté-Saint-Samson. Cette formation est à destination des chefs d'exploitation qui peuvent éventuellement se faire accompagner de leurs salariés.

Programme :

Le 29 novembre, un intervenant agréé par l'Institut de l'élevage et la MSA aborderont les éléments relatifs au comportement de l'animal : champ de vision, odorat..., aux différents accidents du travail liés aux animaux, aux équipements de contention adaptés (quai de chargement, couloir, parc...). Chacun pourra exposer sa situation et avoir des conseils adaptés. L'après-midi sera constitué d'un atelier pratique et des exercices de manipulation avec des génisses (réalisation de nœuds, licols...).

Le 6 décembre, un vétérinaire interviendra plus spécifiquement sur les soins aux animaux.

Date limite d'inscription : le 25/11 par téléphone ou par mail.

Pour plus d'information, contacter Françoise Grandsire au 06 73 37 13 77 ou francoise.grandsire@chambagri.fr ou Lynda Lavelle au 06 73 84 57 25 ou lavelle.lynda@hautenormandie.msa.fr.

Coût :

Le coût de la formation est pris en charge en totalité par Vivea.

✦ Prévenir le suicide : après-midi théâtre à Forges-les-Eaux

Votre MSA vous invite à une après-midi théâtre gratuite et ouverte à tous, le lundi 28 novembre à Forges-les-Eaux, pour débattre de la prévention du suicide et vous informer sur la conduite à tenir face à une crise suicidaire.

L'association de prévention santé ASEPT HN, la MSA Haute-Normandie et le RSI organisent un débat grand public en partenariat avec le groupement régional d'actions, de formations et d'informations en santé mentale (GRAFISM) et le réseau local de promotion de la santé Porte de Caux Pays de Bray.

Nous vous invitons à assister à une pièce de théâtre jouée par la troupe « Papillon Noir », suivie d'un débat animé par un psychiatre :

**lundi 28 novembre 2016
de 14h30 à 17h00**

à Forges-Les-Eaux

Théâtre Municipal, Place des Pavillons

Repérer, écouter et orienter, nous sommes tous concernés !

En 2013, plus de 10 500 décès par suicide et plus de 220 000 tentatives de suicide ont été enregistrés en France. La Haute-Normandie reste caractérisée par des taux parmi les plus élevés de l'hexagone. Face à la survenue d'un événement aussi grave qu'un décès par suicide, il est essentiel de sensibiliser et d'informer le grand public. Repérer la crise suicidaire et connaître la conduite à tenir dans ce cadre, sans se substituer aux professionnels soignants, tels sont les enjeux de la prévention.

Ce sujet, autrefois tabou, concerne chacun de nous. Nous vous attendons nombreux ! Une collation sera offerte à l'issue de la représentation.

Contact :

Catherine Verleye au 02 35 12 71 80

Législation

❖ Nouvelles règles d'assujettissement : date d'effet 1^{er} janvier 2017

Adoptée par le Parlement le 11 septembre 2014, la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAAF) est venue modifier les règles en matière d'assujettissement.

Cette LAAAF met en place la notion d'Activité Minimale d'Assujettissement (AMA) qui remplace les critères de SMI (Surface Minimale d'Installation) et de temps de travail.

Ainsi, cette AMA repose désormais sur 3 critères :

- La Surface Minimale d'Assujettissement (SMA)
- Le temps de travail (étendu aux activités de prolongement et de tourisme rural)
- Intégration d'un nouveau critère : les Revenus Professionnels pour les cotisants solidaires non retraités.

Sur le plan national, la SMA a été fixée à 12ha50 pour les activités de polyculture élevage.

Au niveau départemental, sur proposition du conseil d'administration en date du 16 juin 2016 et après publication des arrêtés préfectoraux, cette SMA a été déclinée de la façon suivante :

- Eure : 19ha00 sans changement par rapport à la demi SMI
- Seine-Maritime : 12ha50 contre 12 ha antérieurement

De la même façon, un certain nombre d'aménagements ont été opérés pour les cultures spécialisées :

Ex : Pour la Seine Maritime, la culture sous châssis passe de 0ha750 à 0ha500
Pour l'Eure, l'activité de pépinière forestière passe de 3ha à 1ha50

Quant à la parcelle de subsistance, surface autorisée pour les retraités non salariés agricoles, elle a été fixée à 5ha pour les 2 départements. Elle était de 4ha80 pour la Seine Maritime et 5ha20 dans l'Eure.



mardi 29 novembre 2016

Addictions : et si nous étions concernés ?

Spectacle de théâtre forum gratuit
« Un rêve parti » par la compagnie
Six Pieds Sur Terre accompagnée de
l'Association Nationale de Prévention
en Alcoologie et Addictologie.
Contact : 02 32 98 72 60.

SALLE DES FÊTES, PLACE DE L'EUROPE,
CRIQUETÔT L'ESNEVAL, À 14 HEURES.

Agenda

Assemblée Générale MSA Haute-Normandie 2017 :

la prochaine assemblée générale de la MSA Haute-Normandie se tiendra le jeudi 1^{er} juin 2017 à l'INSA de Saint-Etienne du Rouvray

« Equilibre et Vous » :

- le 07 novembre à 14h00, communauté de communes du canton de Rugles, 32, rue notre Dame, Rugles
- le 09 novembre à 14h30, résidence Maurice Juillet, 611, rue notre dame, Verneuil sur Avre
- le 17 novembre à 14h00, espace culturel Bourvil, 5, rue Offenbach, Franqueville-Saint-Pierre

ateliers « Bien chez soi » :

- le 08 novembre à 14h00, médiathèque (auditorium), square Georges Brassens, Evreux

ateliers « Bien Vieillir » :

- le 27 octobre à 14h00, salle des fêtes, grande rue, Ry

« Seniors soyez acteurs de votre santé » :

- le 17 novembre à 14h00, salle tour d'Harfleur, rue d'Harfleur, Caudebec-en-Caux
- le 06 décembre à 14h00, salle des fêtes, rue Léo Lagrange, Saint-Sébastien-de-Morsent

« coup de main en agriculture » :

- le 15 novembre à 14h00, salle de la mairie, Bacqueville-en-Caux

« les accidents domestiques chez les seniors » :

- le 25 octobre à 14h00, salle Philippe Anquetil, Bréauté
- le 08 novembre à 14h30, résidence Saint Filleul, 8, rue des framboisiers, Rouen

« Instants Santé » :

- les 26 et 27 octobre de 7h à 12h, salle des fêtes, 19, rue Saint Martin, Neaufles-Saint-Martin
- les 2 et 3 novembre de 7h à 12h, salle Michel Marigny, 558, route de Chambray, Saint-Marcel
- les 7, 8, 9 et novembre de 7h à 12h, salle Jacques Brel, 1, rue Jacques Brel, Etrepagny
- les 15, 16, 17, 21, 22, 23 et 24 novembre de 7h à 12h, salle des fêtes, 36, rue de la marette, Pressagny l'Orgueilleux.

« les nouvelles réglementations du code de la route » :

- le 03 novembre de 14h à 16h et de 16h à 18h, cinéma « Normandy », rue poissonnière, Neufchatel-en-Bray

« réunion des présidents et vice-présidents » :

- le 02 décembre à 9h30, salle de réunion, 2^{ème} étage, MSA Evreux

Agenda